



Le projet de loi Macron, un texte de régression et de libéralisme

Éditorial

par Jean-Claude Mailly

Les chiffres définitifs ont été publiés. Force Ouvrière est bien la seule des trois grandes confédérations à progresser aux élections dans les trois fonctions publiques. Et nous conservons et améliorons notre première place dans la fonction publique d'État.

C'est à mettre à l'actif du travail militant à tous les niveaux, de la cohérence de nos positions, de notre attachement au service public républicain, un service public que nous allons bien entendu continuer à défendre.

Ce bon résultat est à compléter par d'autres progressions récentes chez Airbus, PSA ou Renault.

La semaine a également été marquée par la présentation du projet de loi mêle-tout, dit « projet Macron ». Y sont traités le travail le dimanche et en soirée, la privatisation du permis de conduire, les prud'hommes, les professions réglementées, le développement des lignes d'autocar, l'épargne salariale, etc.

S'agissant du travail le dimanche, les nouvelles zones envisagées (zones commerciales, touristiques et touristiques internationales) sont particulièrement floues, ce qui conduira à l'étendre.

Comment, par exemple, mesurer l'affluence touristique conduisant à une ZTI (zone touristique internationale) ?

Il devra y avoir des contreparties par la négociation, mais aucun minimum n'est fixé par le projet de loi.

Le nombre de dimanches pourrait passer de cinq à douze et le volontariat (malheureusement aléatoire dans le cas présent) n'interviendrait qu'après.

Nous ne pouvons pas accepter cette nouvelle déréglementation et nous le faisons et ferons savoir.

D'autant plus qu'aucune étude sérieuse ne conduit à prévoir des créations d'emplois, pire, des suppressions pourraient avoir lieu.

Le projet invente par ailleurs le travail en soirée (compris entre 21 h et 24 h) pour le sortir du travail de nuit!

Nous avons demandé à être reçus par les principaux groupes parlementaires pour faire connaître nos positions sur ce point du projet de loi comme sur les autres.

Notre rassemblement du 16 décembre sera aussi l'occasion de faire connaître nos positions et revendications.

Tout cela confirme que ce projet de loi est bien un projet économique libéral, autoritaire socialement, qui correspond à la notion de « réformes structurelles », qui sont des contre-réformes sociales.

Proclamé texte de progrès et de liberté, pour Force Ouvrière il s'agit d'un texte de régression et de libéralisme.